



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité QUE :

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe de la municipalité, pour l'année 2025, seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le mardi 5 mai 2026 à 20h au bureau municipal.

Fait à Saint-Gervais,

Ce 28^e jour d'avril deux mille vingt-six (2026).

Johanne Simms, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Saint-Gervais

